

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54-431-1931 Licenciements.

n° 54-431-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 octobre 1932

Numéro JO

n° 431 du 30/10/1932

Date du numéro

30 octobre 1932

TEXTE INTÉGRAL

l'agent de 1re classe des douanes avant cinq Les Boeul Boh est licencié, pour inaptitude physique, à compter du 16 octobre 1932. Il est accordé à cet agent une indemnité de licenciement égale à deux mois de solde de présence.